Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS ÉTUDE ET RÉALISATION D\ • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Économie et gestion de l’entreprise

Session 2014 • Code sujet : **1406ADECOGE** • Durée : **2 h** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Stratégie et marketing de Mobalpa** (4 questions) — **Page 3**
2. **Droit du travail et protection des représentants du personnel** (5 questions) — **Page 5**
3. **Bilans fonctionnels, fonds de roulement et trésorerie** (4 questions) — **Page 7**
4. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 10**

Sujet officiel (PDF) : https://btsera.fr/assets/annales/bts-era/E4 - Traduction technique du projet architectural/2014/BTS ERA - E4 - Traduction technique du projet architectural - Session 2014 - 1-Sujet.pdf

1. Stratégie et marketing de Mobalpa

Le dossier présente l'histoire de Mobalpa, enseigne du groupe Fournier, ainsi que ses innovations, ses certifications et le développement de ses produits et de ses points de vente. Ces informations servent à étudier la stratégie de l'entreprise, ses communications et les éléments de son plan de marchéage.

Question 1.1. Définir les termes soulignés : enseigne, qualité, ligne de produits et chiffre d'affaires.

Terme	Définition
Enseigne	Nom commercial qui identifie une entreprise ou un réseau de vente.
Qualité	Aptitude d'un produit ou d'un service à répondre aux besoins et exigences des clients.
Ligne de produits	Ensemble de produits de même catégorie ou répondant à des besoins proches.
Chiffre d'affaires	Montant total des ventes de biens et services réalisées pendant une période.

Ces notions désignent respectivement l'identité commerciale, la capacité à satisfaire les clients, une partie structurée de l'offre et le volume des ventes. Le chiffre d'affaires ne correspond pas au bénéfice : il ne déduit pas les charges. Le texte indique que les points de vente Mobalpa ont généré 413 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2010.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Enseigne : nom commercial ; qualité : aptitude à satisfaire les exigences ; ligne de produits : ensemble de produits proches ; chiffre d'affaires : montant total des ventes sur une période.

Question 1.2. Identifier les axes de la stratégie de Mobalpa.

La stratégie de Mobalpa combine croissance, différenciation et adaptation aux attentes des clients. Le texte met en évidence plusieurs axes :

- **Innover et diversifier l'offre** : cuisines, salles de bains, accessoires et concepts d'aménagement.
- **Se développer** : export, magasins et showrooms, puis expansion internationale, notamment en Asie et en Europe de l'Est.
- **Renforcer la qualité et l'engagement environnemental** : certifications, réduction des rejets et valorisation des déchets.
- **Améliorer l'expérience client** : espaces de démonstration et formation des dirigeants.

Ces axes soutiennent la compétitivité et la croissance de l'enseigne.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Axes stratégiques : innovation et diversification, qualité, développement du réseau et de l'international, engagement environnemental et amélioration de l'expérience client.

Question 1.3. Présenter les avantages que l'entreprise peut retirer de ses certifications.

Les certifications crédibilisent les engagements de Mobalpa et structurent ses pratiques. Elles peuvent renforcer la confiance des clients et partenaires, différencier l'entreprise et faciliter l'accès à certains marchés.

1. **ISO 9001** : amélioration et maîtrise du système de management de la qualité.
2. **ISO 14001** : meilleure maîtrise des impacts environnementaux, notamment par la réduction des rejets et la valorisation des déchets.
3. **PEFC** : reconnaissance de pratiques de gestion raisonnée et durable de la forêt.

Ces démarches peuvent aussi limiter les gaspillages et valoriser l'image de l'entreprise.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les certifications renforcent la confiance et l'image de Mobalpa, soutiennent l'amélioration de la qualité et des pratiques environnementales, et valorisent ses engagements.

Question 1.4. Présenter les moyens de communication utilisés par Mobalpa. Indiquer les autres éléments du plan de marchéage (marketing mix) évoqués dans le texte.

Mobalpa communique par des supports écrits et numériques, des actions événementielles et des relais médiatiques. Le showroom parisien accueille expositions, cours de cuisine et démonstrations ; le partenariat avec Direct8 constitue également un moyen de visibilité. Le prix obtenu pour l'accueil téléphonique témoigne aussi du soin apporté au contact avec la clientèle.

Élément du marketing mix	Exemples du texte
Communication	Site internet, catalogues, magazine Mobalpa Home, partenariat avec Direct8, expositions, cours et démonstrations.
Produit	Cuisines, salles de bains, accessoires, façades, meubles, Dresselier® et Living collection.
Distribution	Magasins, showrooms, plus de 400 points de vente dans le monde et développement international.

Le texte ne fournit pas d'information sur le prix.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Communication : site, catalogues, magazine, partenariat médiatique et événements. Autres éléments cités : produits et distribution par magasins, showrooms et réseau international.

2. Droit du travail et protection des représentants du personnel

Le dossier s'appuie sur un extrait d'un arrêt de la chambre sociale de la Cour de cassation relatif au licenciement d'un salarié élu représentant du personnel. Il traite de la protection contre le licenciement, des instances représentatives et du rôle des juridictions.

Question 2.1. Indiquer les instances représentatives du personnel et préciser succinctement leurs rôles respectifs.

Instance	Rôle principal
Délégués du personnel	Présenter les réclamations des salariés à l'employeur.
Comité d'entreprise	Être informé et consulté ; gérer les activités sociales et culturelles.
CHSCT	Contribuer à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail.
Délégué syndical	Représenter le syndicat et négocier des accords collectifs.

Ces instances, applicables à la date du sujet, représentent les salariés dans des domaines distincts : réclamations, consultation, conditions de travail et négociation collective.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> DP : réclamations ; CE : consultation et activités sociales ; CHSCT : santé et sécurité ; délégué syndical : représentation et négociation.

Question 2.2. Indiquer la protection dont bénéficie un représentant du personnel.

Le représentant du personnel bénéficie d'un statut protecteur contre le licenciement. Selon l'arrêt cité, le licenciement d'un délégué du personnel doit être autorisé au préalable par l'inspecteur du travail, afin de prévenir les mesures de représailles liées à son mandat.

- Cette autorisation reste requise pendant le mandat.
- Elle l'est aussi pendant les six mois suivant la fin du mandat ou la disparition de l'institution.
- Dans l'affaire, les faits reprochés ayant eu lieu pendant la période protégée, l'autorisation était nécessaire.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Le licenciement du représentant nécessite l'autorisation préalable de l'inspecteur du travail, y compris durant les six mois suivant la fin du mandat.

Question 2.3. Identifier le tribunal devant lequel cette affaire a été jugée en première instance. Expliquer pourquoi.

Le litige relatif au licenciement relève du conseil de prud'hommes, compétent pour les différends individuels entre salarié et employeur liés au contrat de travail. La première instance de cette affaire de licenciement devait donc être portée devant cette juridiction.

Le tribunal d'instance de Clichy, mentionné dans l'extrait, a statué sur une question distincte : l'annulation des élections professionnelles. Il ne faut pas le confondre avec le tribunal compétent pour le litige de licenciement.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Conseil de prud'hommes, car le litige porte sur le licenciement d'un salarié par son employeur.

Question 2.4. **Présenter le rôle de la Cour de cassation.**

La Cour de cassation est la juridiction suprême de l'ordre judiciaire. Elle ne rejuge pas l'affaire sur les faits : elle vérifie si les juridictions précédentes ont correctement appliqué les règles de droit.

1. Si le droit a été correctement appliqué, elle rejette le pourvoi.
2. Si une règle a été méconnue, elle casse la décision et peut renvoyer l'affaire devant une juridiction de renvoi.

Dans cet extrait, elle contrôle notamment l'application des règles protégeant le délégué du personnel contre le licenciement.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Elle vérifie la bonne application du droit et rejette le pourvoi ou casse la décision.

Question 2.5. **Identifier la partie à laquelle la Cour de cassation a donné raison.**

La Cour de cassation donne raison à M. X., défendeur au pourvoi. Elle considère que le licenciement, prononcé après la fin de la période de protection, reposait sur des faits commis pendant cette période et devait donc être soumis à l'autorisation de l'inspecteur du travail.

La formule « le moyen n'est pas fondé » signifie que l'argumentation de la société Sopafom, demanderesse au pourvoi, est rejetée.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> M. X. obtient gain de cause : le pourvoi de la société Sopafom est rejeté.

3. Bilans fonctionnels, fonds de roulement et trésorerie

La SAS AGENCEMENT PLUS, spécialisée dans l'agencement de cuisines et de salles de bains, fournit ses comptes de bilan pour N-1 et N. Le candidat doit présenter les bilans fonctionnels sur l'annexe, calculer le fonds de roulement et la trésorerie de N, puis commenter l'évolution du résultat.

Question 3.1. Présenter les bilans de N-1 et N sur l'annexe 1, à rendre avec la copie.

Classement fonctionnel des postes. Le résultat équilibre chaque bilan : actif total moins capital, emprunts et dettes à court terme.

Poste	N	N-1
Actif immobilisé	460 000	445 000
Actif circulant	560 000	790 000
Trésorerie actif	40 000	50 000
Total actif	1 060 000	1 285 000
Capital	500 000	500 000
Résultat	60 000	-15 000
Emprunts bancaires	300 000	400 000
Capitaux permanents	860 000	885 000
Dettes court terme	200 000	400 000
Trésorerie passif	0	0
Total passif	1 060 000	1 285 000

Les totaux actif et passif sont équilibrés pour les deux exercices.

Annexe 1 complétée : bilans fonctionnels

ACTIF	N	N-1	PASSIF	N	N-1
Actif immobilisé			**Capitaux permanents**		
Fonds commercial	50 000	50 000	Capital	500 000	500 000
Constructions	150 000	145 000	Résultat	60 000	-15 000
Matériel industriel	100 000	85 000	Emprunts bancaires	300 000	400 000
Matériel transport	60 000	65 000			
Terrains	100 000	100 000			
TOTAL 1	460 000	445 000	**TOTAL 1**	860 000	885 000
Actif circulant			**Dettes court terme**		
Stocks produits finis	250 000	350 000	Fournisseurs	150 000	300 000
Stocks matières premières	100 000	200 000	Autres dettes	50 000	100 000
Clients	210 000	240 000			
TOTAL 2	560 000	790 000	**TOTAL 2**	200 000	400 000
Trésorerie actif			**Trésorerie passif**		
Banque	36 000	48 000		0	0
Caisse	4 000	2 000			
TOTAL 3	40 000	50 000	**TOTAL 3**	0	0
TOTAL GÉNÉRAL	1 060 000	1 285 000	**TOTAL GÉNÉRAL**	1 060 000	1 285 000

Document de l'enseignement professionnel

✓ RÉPONSE À RETENIR

Total bilan : 1 060 000 € en N et 1 285 000 € en N-1.

Question 3.2. Calculer le fonds de roulement pour l'année N.

Le fonds de roulement net global est égal aux capitaux permanents moins l'actif immobilisé. En N, les capitaux permanents valent 500 000 + 60 000 + 300 000 = 860 000 €. L'actif immobilisé est de 460 000 €. Le fonds de roulement est donc positif : les ressources stables couvrent les immobilisations et laissent une marge pour financer l'exploitation.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Fonds de roulement de N : 400 000 €.

Question 3.3. Commenter l'évolution du résultat entre les deux exercices.

Le bilan permet de déterminer un résultat négatif en N-1 et positif en N :

- N-1 : perte de 15 000 €.
- N : bénéfice de 60 000 €.
- L'amélioration entre les deux exercices est de 75 000 €.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le résultat progresse de 75 000 € : de -15 000 € en N-1 à 60 000 € en N.

Question 3.4. Calculer la trésorerie pour l'année N. Donner le détail du calcul et commenter.

La trésorerie nette est la trésorerie active moins la trésorerie passive. En N, la banque et la caisse forment une trésorerie active de 36 000 + 4 000 = 40 000 €. Aucune trésorerie passive n'est indiquée. La trésorerie nette est donc positive. Vérification : le fonds de roulement de 400 000 € couvre le besoin en fonds de roulement de 360 000 €.

Trésorerie de N sur l'annexe 1

ACTIF	N	N-1	PASSIF	N	N-1
Actif immobilisé			Capitaux permanents		
TOTAL 1			TOTAL 1		
Actif circulant			Dettes court terme		
TOTAL 2			TOTAL 2		
Trésorerie actif			Trésorerie passif		
Banque : 36 000 €			Trésorerie passive : 0 €		
Caisse : 4 000 €					
TOTAL 3	Trésorerie active : 4		Trésorerie nette : 40 000 €		
TOTAL GÉNÉRAL			TOTAL GÉNÉRAL		

✓ RÉPONSE À RETENIR

Trésorerie nette de N : 40 000 €, positive.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2014)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve U4 du BTS Agencement de l'environnement architectural, session 2014, porte le code 1406ADECOGE et dure 2 h, coefficient 2. Ses trois dossiers indépendants portent sur la stratégie de Mobalpa, le droit du travail et la gestion financière d'une entreprise d'agencement. Ils évaluent l'analyse de documents, l'application de notions juridiques et la construction et l'interprétation de bilans fonctionnels.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le plan de marchéage articule les décisions relatives au produit, au prix, à la distribution et à la communication.
- Les certifications attestent le respect d'exigences définies et peuvent valoriser la qualité ou les pratiques environnementales d'une entreprise.
- Fonds de roulement = capitaux permanents - actif immobilisé.
- Trésorerie nette = trésorerie actif - trésorerie passif, ou fonds de roulement - besoin en fonds de roulement.

Points de vigilance & attentes du jury

- Appuyez l'analyse de la stratégie et du marketing mix sur des éléments précis du texte et distinguez communication et distribution.
- Distinguez les fonctions des juridictions : la Cour de cassation contrôle l'application du droit, elle ne rejuge pas les faits.
- Classez les postes du bilan dans les rubriques fonctionnelles appropriées et vérifiez l'équilibre entre actif et passif.
- Justifiez chaque information calculée, détaillez les opérations et reliez le commentaire au résultat obtenu.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le fonds de roulement à partir du bilan fonctionnel ?

Additionnez les capitaux permanents, puis retranchez l'actif immobilisé. Les capitaux permanents comprennent les ressources durables, notamment les capitaux propres et les emprunts à long terme. Un fonds de roulement positif indique un excédent de ressources stables après financement des immobilisations.

Q : Comment vérifier le calcul de la trésorerie nette ?

La trésorerie nette se calcule par trésorerie active moins trésorerie passive. Elle peut aussi être vérifiée par fonds de roulement moins besoin en fonds de roulement. Présentez les postes et opérations retenus, puis interprétez le signe obtenu.

Q : Comment organiser les trois dossiers pendant les deux heures ?

Répartissez le temps entre les dossiers en tenant compte de leur barème respectif : 7, 6 et 7 points. Gardez quelques minutes pour relire les réponses, vérifier les calculs et vous assurer que l'annexe 1 est complétée et rendue.

Q : Qu'attend le sujet pour les calculs et commentaires de gestion ?

Le sujet précise que toute information calculée doit être justifiée. Indiquez les postes retenus, la formule et les opérations, puis donnez le résultat et un commentaire cohérent avec les données des deux exercices.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsera.fr/assets/annales/bts-era/E4 - Traduction technique du projet architectural/2014/BTS ERA - E4 - Traduction technique du projet architectural - Session 2014 - 1-Sujet.pdf

Ressources BTS Étude et Réalisation d\ : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.